



# Réseaux et communautés d'imaginaire documédiatisées

Manuel Zacklad

► **To cite this version:**

Manuel Zacklad. Réseaux et communautés d'imaginaire documédiatisées. A Document (Re)turn, Peter Lang, pp.279-297, 2007, 978-3-631-56294-9. sic\_00180185

**HAL Id: sic\_00180185**

**[https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_00180185](https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00180185)**

Submitted on 18 Oct 2007

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Réseaux et communautés d'imaginaire documédiatisées

Manuel Zacklad – Université de Technologie de Troyes – Laboratoire ICD – Equipe Tech-CICO - FRE CNRS 2848 – [manuel.zacklad@utt.fr](mailto:manuel.zacklad@utt.fr)

Mot clefs : document, documédiatisation, documentarisation, redocumentarisation, communauté d'imaginaire, communauté virtuelle, mobilité, collection, modernité sans frontière

### Introduction

Dans le renouveau des travaux actuels sur le document (cf. Pédaque 2003) l'accent est souvent mis sur leurs usages professionnels dans le contexte de l'entreprise, de la recherche scientifique, des institutions artistiques ou culturelles, par exemple. Dans ce texte, nous souhaitons mettre plus particulièrement l'accent sur l'importance des documents dans le contexte des usages « grand public », de leurs rôles très divers auprès de populations de tous âges dans le cadre d'activités qui sont souvent qualifiées d'activités de loisir. Nous verrons que, dans ce cadre également, la numérisation transforme profondément les pratiques et que les théorisations actuelles du document et notamment notre approche en termes de processus de documentarisation, permet de les appréhender de manière originale. En particulier, nous défendrons l'idée selon laquelle ces nouveaux usages sont caractéristiques d'une nouvelle forme de socialité que Pédaque (2006) qualifie de « post-moderne » et qui correspond pour nous à l'expression de « modernité sans frontière », pour reprendre le titre de l'ouvrage de l'anthropologue indo-américain Arjun Appadurai « Modernity at Large, Cultural dimension of globalization » (Appadurai 1996).

Parmi les nombreuses idées avancées par l'auteur relatives à l'ère de la mondialisation et de l'inter-culturalité qui l'accompagne, nous retiendrons celles-ci :

- Les migrations et l'urbanisation n'ont jamais été aussi importantes et chaque individu, chaque communauté, cherche à reconstruire une forme de localité en maintenant des liens interpersonnels avec des proches grâce aux TIC et des liens culturels avec ses communautés d'origine grâce à la circulation des œuvres culturelles via les média de masse.
- Il y a une subversion créative permanente des contenus culturels par un travail de l'imaginaire qui produit une hybridation et une redéfinition du sens des œuvres et des contours des pratiques culturelles dans toute la planète. Cette vision est à opposer à la vision d'une domination culturelle américaine radicale.
- L'imaginaire (référence à Castoriadis 1975) est plus que jamais le ciment des communautés de migrants et celui-ci échappe de plus en plus au contrôle des états nation.

Dans cet article, nous défendrons deux thèses. Nous considérerons d'une part que la problématique de la migration, de l'urbanisation et de la nécessité de reconstruire de nouvelles formes de localité concerne aujourd'hui bon nombre des habitants de la planète. Certes, les populations qui réalisent de grandes migrations géographiques sont particulièrement intéressantes et innovantes de par la soudaineté de leurs déplacements et l'importance des efforts de reterritorialisation qu'elles doivent réaliser. Cependant, la prise en compte de leurs spécificités est susceptible d'être généralisée à d'autres types de migrants,

dont les mouvements sont moins spectaculaires mais qui sont concernés par des problématiques en partie similaires. Dans les mégapoles, mais aussi dans les régions moins urbaines qui accueillent, par exemple, de nouveaux travailleurs, de nombreux habitants sont à un titre ou à un autre des migrants.

D'autre part, nous pensons qu'il faut prolonger la proposition d'Arjun Appadurai en montrant que les documents tendent à jouer un rôle aussi important que les mass-médias traditionnels (télévision et radio) qui sont d'ailleurs eux-mêmes engagés dans une mutation profonde tendant à favoriser la documentarisation de leurs contenus. Ceci est particulièrement le cas depuis la généralisation des usages grands publics du web qui ont transformé les modalités de diffusion des œuvres culturelles. En particulier, l'usage des documents et particulièrement des documents numériques, permet de passer de la notion d'imaginaire constitué par un « public » à la notion de réseau et de communauté d'imaginaire.

Pour argumenter en faveur de ces thèses, nous rappellerons les définitions du document, de la documentarisation et de la redocumentarisation. Nous précisons ensuite, dans un assez long détour, le rôle que nous donnons à l'imaginaire dans le cadre de la « théorie transactionnelle de l'action » et de la manière dont celui-ci contribue à la constitution non seulement des individus mais également de différents types de collectifs. Cette partie théorique est néanmoins nécessaire pour appréhender les nouvelles formes de créativité distribuées qui émergent en grande part grâce au web et qui rendent compte des nouvelles pratiques de socialisation médiatisées par des documents. Ces pratiques permettent la constitution de communautés « virtuelles » (Rheingold 1994) interagissant essentiellement à travers l'échange de documents que nous caractérisons ici comme constituant des communautés documédiatisées.

## ***Documentarisation et redocumentarisation***

Une des caractéristiques de la postmodernité ou de la « modernité sans frontière », est la nécessité pour chacun de redéfinir un environnement matériel inédit qui lui permette d'entretenir le tissu imaginaire nécessaire à la fois à la réception réitérée des productions sémiotiques et à l'exercice de sa propre créativité, condition d'une adaptation réussie à son environnement. Cet environnement matériel est de plus en plus privé, spécifique, mobile. C'est l'environnement du domicile prolongé par les dispositifs matériels permettant la réception en mobilité des œuvres de toutes natures qui permet individuellement et collectivement d'exercer la fonction imaginaire donnant du sens au quotidien et autorisant le maintien des appartenances identitaires.

L'accès généralisé aux œuvres par le biais des réseaux de grande distribution, des ondes ou du web, sur des supports éphémères ou pérennes (documents), est au cœur de la capacité à recréer du local dont se dotent les individus et les communautés réparties auxquelles ils appartiennent. Pédaque (2006) invoque quatre fonctions associées au document : mémorisation, organisation des idées, créativité et transmission. Toutes ces fonctions sont pour nous étroitement interdépendantes mais la première sur le plan logique est toujours pour nous d'ordre transactionnel. Dans l'approche transactionnelle de l'action (notre cadre théorique, cf. Zacklad 2006a), la documentarisation vise à permettre la ré-exploitation des productions sémiotiques, que celles-ci soient destinées à des tiers lointains, à des intimes, ou à soi-même. Le document possède donc deux composantes indissociables relevant toute deux d'une problématique transactionnelle élargie : celle dans laquelle prédomine l'échange avec un tiers (composante sociale dominante) et celle dans laquelle prédomine l'échange avec soi-

même associé au travail de pensée « individuelle » (composante cognitivo-émotionnelle dominante).

La force du document est qu'il permet un travail de redocumentarisation dotant les individus et les collectifs d'une autonomie inédite. Rappelons que, selon notre approche de la documentarisation (Zacklad 2004, 2006b), un document est une production sémiotique transcrite ou enregistrée sur un support pérenne équipé d'attributs permettant sa ré-exploitation. La documentarisation s'exerce selon les deux dimensions de l'articulation documentaire interne et externe. La première transforme matériellement le support pour permettre l'accès aux différentes parties du contenu sémiotique selon un découpage éditorial donné (titre de chapitre, numérotation, table des matières, métadonnées...). La seconde transforme matériellement le support pour permettre son rangement cohérent dans des collections ou des archives (titre, cotes du document, mots-clefs...). Selon cette approche, la catégorie *document* n'inclut pas exclusivement les textes écrits mais également les documents multimédia de toutes natures : œuvre graphique, photographie, cassette audio et vidéo, CD, DVD, jeux vidéo, etc., voire des objets manufacturés à vocation artistique, des objets liturgiques, ou encore des instruments essentiellement dégagés de leur fonction utilitaire pour remplir une fonction principalement sémiotique (cf. Briet 1951).

Que le support utilisé soit éphémère ou pérenne, il s'agit dans les deux cas d'un recours à des médiations substitutives permettant de pallier à la perception directe des productions sémiotiques à partir du corps de l'auteur comme dans le cas du spectacle vivant (cf. Zacklad 2004, 2006b). Mais alors que le recours massif au support des ondes a été une des caractéristiques majeure de la modernité du vingtième siècle (en prolongement de l'imprimé), le « retour » aux documents numérisés, enrichis par tous les possibles du multimédia, nous semble, ainsi qu'à Pédaque (2006), une des caractéristiques de la post-modernité du vingt et unième. Un de ses principaux intérêts est la possibilité offerte aux destinataires des documents de procéder à un travail de redocumentarisation. Selon Pédaque, le préfixe « re- » suggère « à la fois un retour sur une documentarisation ancienne et une révolution documentaire ». Cette révolution est associée à divers phénomènes : transformation rapide des relations sociales, évolution des traditions documentaires, intégration des niveaux personnels et collectifs en lien avec les média de masse.

Dans le cadre de cet article, nous nous en tiendrons à la première signification soulignée par Pédaque (2006) en relation avec notre propre définition de la documentarisation. Redocumentariser, c'est documentariser à nouveau un document ou une collection en permettant à un bénéficiaire de réarticuler les contenus sémiotiques selon son interprétation et ses usages à la fois selon la dimension interne (extraction de morceaux musicaux pour les ré-agencer avec d'autres, ou annotations en marge d'un livre suggérant des parcours de lecture différents...) ou externe (organisation d'une collection, d'une archive, d'un catalogue privé croisant les ressources de différents éditeurs selon une nouvelle logique d'association). Dans ce contexte, la numérisation offre des opportunités inédites pour la réappropriation des documents et des dossiers en vue de satisfaire les intérêts de nouveaux bénéficiaires.

Pour analyser plus finement les pratiques de redocumentarisation, il nous semble nécessaire de passer en revue l'ensemble des collections documentaires privées qui structurent l'environnement matériel personnel des acteurs et qui contribuent à la gestion des contours de leur self dans les sociétés ouvertes et changeantes associées aux formes contemporaines de la mondialisation. Pour ce faire, nous proposerons une première ébauche de classification des documents personnels qui s'appuie elle-même sur une analyse des différentes logiques dans

lesquelles se déploie l'action, envisagée dans le contexte de la théorie transactionnelle de l'action (Zacklad, 2004, 2006b).

## ***Logiques d'action dans les transactions***

Selon notre approche théorique, la nature transactionnelle de l'action concerne les relations de la personne avec elle-même ou avec d'autres personnes individuelles ou collectives. Les personnes engagées dans la transaction sont en position de réalisateur (ou co-réalisateur) et de bénéficiaire (ou co-bénéficiaire), toutes les configurations de symétrie et d'asymétrie entre ces positions étant possibles. Les transactions se déroulent durant des situations d'activité, toujours médiatisées par des artefacts, soit avec une coprésence du corps des transactants, soit « à distance », par l'intermédiaire d'artefacts circulants d'un corps à l'autre. Certains artefacts sont des productions sémiotiques dont le support, quand il est pérenne, peut être documentarisé.

Les différentes situations transactionnelles (situation d'activité effective des transactants) sont reliées entre elles par des flux transactionnels qui se diffusent de manière plus ou moins aléatoire ou systématique (Zacklad 2007). Les transactions sont de nature créative ou routinière. Dans le premier cas elles induisent toujours une transformation ou une production aussi bien des artefacts médiateurs, les œuvres, que des personnes, les sois. On identifie trois dimensions des personnes (sociale, psychique, corporelle) et des œuvres (signifiante, énergétique, matérielle) qui sont générées par les transactions.

Pour décrire le déroulement des transactions, on identifie quatre étapes : la virtualisation (le bénéficiaire potentiel exprime la vision d'un projet auquel adhère le réalisateur ou réciproquement), l'acquisition de compétence (le réalisateur ou les coréalisateur acquièrent les compétences nécessaires à la réalisation du projet), la performance (transformation plus ou moins simultanée de l'œuvre et des sois réalisant le contenu du projet), la sanction (rétribution plus ou moins symbolique du réalisateur par le bénéficiaire)<sup>1</sup>. Une situation transactionnelle peut donner lieu à la réalisation d'une transaction complète ou d'une étape de la transaction. Les flux transactionnels sont notamment orientés par l'enchaînement de ces étapes.

Les transactions relèvent de différentes logiques d'action que l'on peut, par hypothèse, regrouper dans six catégories définies à l'intersection de trois domaines (affectivo-esthétique, philanthropique-moral, scientifico-pratique) et de deux postures (analytique et synthétique). Ce nombre de catégories n'est pas absolu. Une déclinaison selon les sphères culturelles est bien sur tout à fait envisageable (voir le tableau 1).

---

<sup>1</sup> Nous nous inspirons de la sémiotique Greimassienne exploitée dans le domaine de la communication organisationnelle par F. Cooren (1999).

<u>Logique d'action</u> au croisement des trois domaines et des deux postures	<b>Logique affectivo-esthétique</b> Beau/Bon	<b>Logique philanthropique-moral</b> Bien/Juste	<b>Logique scientifico-pratique</b> Vrai/Utile
<b>Posture analytique</b> (rationalité en valeur)	Champ de l'esthétique (critères de jugement du beau et du bon)	Champ du politique, du spirituel et du religieux (critères de jugement des engagements philanthropiques)	Champ de la scientificité (critères d'évaluation des actions pratiques)
<b>Posture synthétique</b> (rationalité en finalité)	Affectif-Fictionnel (les goûts et les attraits...)	Moral-Idéologique (les pratiques et les attitudes engagées...)	Pratique-Efficace (savoir faire utiles, méthodes...)

Tableau 1 : Six logiques d'action définies par le croisement de trois domaines et de deux postures.

### ***Registres psychiques du soi***

Le déroulement des transactions, qui relève généralement d'une logique d'action dominante, met en scène différents registres psychiques qui ont un impact sur l'ensemble des dimensions de la personne et qui peuvent être mobilisés à chaque étape de la transaction. Ces registres sont définis à partir des théories pragmatiques et notamment de celle de G.H. Mead (1934), mais ils peuvent être mis en correspondance avec certaines approches psychanalytiques. Ce sont eux qui permettent de rendre compte de la dynamique créative des personnes individuelles et collectives, dans un compromis entre l'héritage issu des traditions qui les constituent et leur positionnement singulier dans une multiplicité de situations transactionnelles inédites. Les registres psychiques sont ceux du « je-spontané » (le « I » chez Mead, interventions libres de la personne laissant s'exprimer désirs et croyances), du « moi-stéréotypé » (le « Me », expression du contrôle social, des rôles stéréotypés et des traditions) et du « soi-innovant » (le « Self », compromis entre les désirs du je-créatif et les traditions véhiculées par le moi-stéréotypé). Les productions sémiotiques médiatisées par les documents relèvent de manière plus ou moins tranchée de l'un ou l'autre de ces registres.

Ces registres permettent de remplir plusieurs fonctions qui sont nécessaires au processus de création, de transformation des situations, de production des artefacts et des personnes. Le registre du « je-spontané » est associé à la fonction imaginaire. L'imaginaire offre des ressources internes pour l'interprétation créative des situations et l'exploration libre de possibilités de transformation et de production. Le « moi-stéréotypé » est associé à la fonction symbolique-structurante. Cette fonction offre les ressources symboliques et langagières qui sont les matériaux à partir desquels les variations imaginaires sont construites. Mais tout en proposant de nombreux cadres structurants elle tend aussi à refouler la créativité libre exprimée par le je-spontané en sanctionnant les inventions du point de vue de la tradition, de la légitimité, de la conformité aux modèles.

Le soi-novateur remplit alors une fonction de production d'un réel-innovant correspondant à l'affirmation du soi par la projection dans des œuvres qui réalisent un compromis entre le foisonnement imaginaire et les contraintes véhiculées par le symbolique-structurant. La notion d'innovation, que nous distinguons de la notion de spontanéité ou de créativité pure, signifie

que l'idée ou l'invention a été sanctionnée positivement au cours du processus transactionnel. A l'issue de la transaction une double transformation a été opérée : un artefact répondant aux souhaits des (co-)bénéficiaires a été produit et les selfs ont été transformés par l'échange dans les différentes dimensions sociales, psychiques et corporelles. Ces différents registres psychiques se retrouvent dans les différentes logiques d'action présentées plus haut (tableau 2).

Registres psychiques et logiques d'action dans la Théorie Transactionnelle de l'Action.	<b>Je-spontané, liberté d'association : imaginaire</b>	<b>Moi-stéréotypé, normativité : symbolique-structurant</b>	<b>Soi-novateur, solution sanctionnée positivement : réel-innovant</b>
<b>Logique affectivo-esthétique</b> Beau/Bon	Imaginaire associé au loisir, contes et traditions populaires, jeux, spectacles, convivialité...	Formes symboliques issues de l'histoire de l'art, des goûts, alimentaires, stéréotypes...	Innovations dans le registre affectivo-esthétique.
<b>Logique philanthropique-moral</b> Bien/Juste	Imaginaire religieux, idéologique, politique...	Formes symboliques religieuses, politiques, idéologiques...	Innovations dans le domaine politique, moral, idéologique...
<b>Logique scientifico-pratique</b> Vrai/Utile	Imaginaire pratique, hypothétique, Scientifique...	Formes symbolique dans le domaine pratique, scientifique, méthodologique...	Innovations pratiques, scientifiques, techniques...

Tableau 2. Les registres psychiques croisés avec les logiques d'action

### **Structure psychique : types de connaissances et degrés de conscience**

Dans le paragraphe précédent, on a vu que l'imaginaire était principalement associé au registre du « je-spontané ». Si l'imaginaire correspond pour nous à une forme de liberté d'association créative il relève également d'un type de connaissance constitué par des représentations élaborées dans le cadre de transactions intra ou inter personnelles. Mais ces représentations libres puisent elles-mêmes dans d'autres formes de « connaissances », tacites ou largement inconscientes, qui sont une des sources des émotions et qui génèrent les associations selon des mécanismes qui ne relèvent pas de structures de raisonnement conscientes à caractère hypothético-déductif ou narratif.

Ceci nous amène à introduire trois niveaux de connaissance qui correspondent également à trois degrés de conscience en nous inspirant à la fois des typologies de la psychologie cognitive et de celles de la psychanalyse (tableau 3) :

- le niveau des « images-modèles », qui contient des connaissances déclaratives (au sens de la psychologie cognitive) et des images-mentales relevant de différents registres sensoriels. Les représentations élaborées à ce niveau sont dépendantes des systèmes sémiotiques en permettant l'expression (langues, graphisme...), systèmes dont la mise en œuvre nécessite des supports externes. L'imaginaire, qui implique l'évocation et la

construction de représentations, relève pour nous de ce niveau de connaissance dans le registre du je-spontané ;

- le niveau des « règles-opératoires », en partie conscientes mais fortement liées aux caractéristiques tangibles des situations (objets et lieux) et n'étant pas nécessairement dotées d'une organisation systématique hors de celle fournie par la situation considérée. ;
- et le niveau des « automatismes-inconscients » correspondant à des « connaissances » largement tacites (ou inconscientes) que nous subdivisons en trois sphères, celles du désir (sources tacites de l'attraction pour des artefacts ou des personnes), celles de la croyance (source tacite des attitudes vis-à-vis des artefacts et des personnes) et celle des automatismes moteurs (enchaînement procéduraux de mouvements n'impliquant pas un contrôle délibéré).

Croisement des registres (je-spontané, moi-stéréotypé, soi-novateur) et des niveaux de connaissance et de conscience	<b>Je-spontané, liberté d'association : imaginaire</b>	<b>Moi-stéréotypé, normativité : symbolique-structurant</b>	<b>Soi-novateur, solutions sanctionnées positivement: réel-innovant</b>
Les <b>images-modèles</b> : représentations riches et multimodales qui se développent avec l'expérience dans différentes situations transactionnelles organisées en domaines d'activités cohérents	Images-modèles produites par l'imaginaire	Images-modèles véhiculant le symbolique-structurant	Images-modèles véhiculant le réel-innovant
Les <b>règles-opératoires</b> : représentations opératoires guidant l'action étroitement liées aux caractéristiques tangibles des situations (objets et lieux)	Options possibles issues de l'exploration libre d'une situation concrète (objets, lieux...)	Normes associées à une situation concrète	Jugements personnels élaborés dans une situation concrète
Les <b>automatismes-inconscients</b> incluant les <u>croyances</u> (source tacite des attitudes), les <u>désirs</u> (source tacite des attractions), les <u>automatismes moteurs</u> : ils agrègent les expériences vécues par la personne depuis sa naissance d'une manière tacite selon des processus de condensation et de déplacement	Pulsions, croyances, séquences gestuelles qui fournissent des ressources vives pour l'exploration et l'imaginaire	Forces du refoulement, structures symboliques inconscientes qui surdéterminent la personne à son insu	Compromis psychique issus d'un travail de sublimation permettant de concilier pulsion et refoulement

Tableau 3 : Croisement des types de connaissances et des registres psychiques du soi.

### **Structures sociales associées aux flux transactionnels**

La diffusion des productions imaginaires fait l'objet de multiples transactions de nature très diverses : transactions des personnes avec elles-mêmes lors d'activités de rêverie, activités ludiques et amicales entre intimes, activités communautaires, réception de productions sémiotiques par le biais des mass-médias, etc. Ces activités sont réalisées dans des situations



transactionnelles, dans lesquelles les transactants sont effectivement engagés dans la coproduction de l'œuvre et des selfs. Les transactions se décomposent elles-mêmes en de nombreuses sous-transactions qui tantôt complètent la transaction principale tantôt en relancent de nouvelles en vertu de contrats de réciprocité ou d'une logique conventionnelle de don/contre-don.

Les situations d'activité transactionnelle sont donc reliées entre-elles pour de nombreux motifs. Selon la disponibilité et la localisation des transactants, selon les facilités d'accès à l'œuvre ou aux œuvres intermédiaires, selon la pression des échéances sociales ou des désirs personnels, les situations d'activités transactionnelles interdépendantes s'enchaînent sur selon des rythmes plus ou moins soutenus en constituant ce que nous appelons des flux transactionnel (Zacklad 2007).

L'analyse de ces flux plus ou moins récurrents et systématiques peut se faire selon deux points de vue. Le premier privilégie la production collective de l'œuvre, son évolution et sa diffusion. Le second privilégie l'analyse des relations entre les personnes, leurs engagements mutuels, leurs relations de dépendance plus ou moins consenties. L'analyse de l'enchaînement des situations transactionnelles au sein d'un flux transactionnel par la mise en évidence de structures récurrentes d'interactions permet de définir plusieurs types de structures sociales. Elles sont, selon-nous, au nombre de sept :

1. Structure sociale intra-personnelle : Transactions de l'individu avec lui-même associées à la réalisation de ses actions quotidiennes et de ses projets de vie.
2. Structure sociale réseau relationnel : Transactions entre personnes sans inscription dans un projet collectif dans le cadre de fréquentations amicales, intimes, de voisinage... Ces transactions peuvent exprimer une solidarité importante et peuvent être poursuivies sur de longues années. S'il n'y a pas de projet collectif, il y a néanmoins un engagement à renforcer chacun dans ses projets personnels.
3. Structure sociale communautaire : Transactions entre personnes réunie par un projet commun qu'ils contribuent à définir en interagissant directement entre elles dans le cadre de relations interpersonnelles (famille, association pérenne de voisinage, association militante ou de loisir de taille restreinte, regroupement de professionnels au sein d'une organisation, etc.). On distingue de nombreux types de communautés selon la force du projet commun et de l'association : d'intérêt, de pratique, épistémique, d'action, etc. L'appartenance à la communauté est plus ou moins volontaire.
4. Structure sociale organisationnelle : Transactions entre personnes associées par un projet impliquant une définition formelle des rôles et des interactions. Les organisations sont extrêmement diverses de par leur taille et leur caractéristique. Elles sont souvent caractérisées par une forte spécialisation et la mise en place de puissants mécanismes de coordination qui permettent des transactions nombreuses sans interactions directes et sans relations interpersonnelles étroites entre l'ensemble des membres. A l'intérieur de l'organisation, il existe des relations hiérarchiques formalisées réglementairement ou juridiquement. L'appartenance à l'organisation est généralement librement consentie.
5. Structure de type « public » : Au sein d'un public, les transactions sont très dissymétriques. Le public est constitué par la réception d'artefacts le plus souvent d'œuvres sémiotiques et est d'abord défini par l'intérêt qu'il porte à ces œuvres. La caractéristique du public est qu'il s'agit d'une structure sociale qui ne permet pas d'interactions directes entre ses membres sauf par le biais de mouvements transitoires

lors de la présence aux manifestations quand celles-ci ont lieu. Les membres du public interagissent le plus souvent très indirectement avec le réalisateur de l'œuvre soit par des actes de consommation, soit par des actes d'expression d'opinion plus ou moins formalisés : vote, réponse à enquête, courrier... Le public peut être de taille très variée. Il existe des publics de masse mais également des publics très étroits et spécialisés. Les transactions avec le public sont souvent médiatisées par un ensemble d'intermédiaires (éditeurs, distributeurs, etc.).

6. Structure sociale de type agencement contractuel : L'agencement contractuel coordonne et régule des transactions essentielles qui concernent généralement une vaste population partageant le même territoire. Il est considéré comme relevant de l'ordre des « institutions » au sens économique. Le dispositif de l'agencement contractuel est à la fois diffus et contraignant et relève de l'ordre juridique quelque soit son degré de formalisation. Il est souvent partiellement implicite et s'impose aux habitants du territoire qui n'ont que peu de moyens de le faire évoluer ou alors à un rythme généralement lent. Le dispositif inclut des organisations chargées de le faire fonctionner et de sanctionner les personnes qui contreviennent aux règles. Des agencements contractuels typiques sont constitués par les règles marchandes, les droits citoyens, les éléments de code civil relatifs à la propriété, par exemple. De nombreuses autres structures sociales s'appuient par ailleurs sur les agencements contractuels considérés comme une forme de structure sociale garantissant certaines transactions se déroulant en leur sein (par exemple, au sein des organisations). Symétriquement, l'agencement contractuel serait le plus souvent vide de sens s'il ne s'appuyait pas sur d'autres structures sociales permettant de réguler la vie quotidienne ou les activités économiques (réseau relationnel, communauté, organisation).
7. Structure sociale transitoire : Les structures transitoires correspondent à des transactions éphémères dans le contexte d'un phénomène collectif ou micro-collectif (le plus souvent dans des lieux public où les personnes ne se connaissent pas) associées à des événements plus ou moins ritualisés (comportement de foule, rituels de salutation entre étrangers, comportements fugace d'entre-aide ou d'évitement...).

Une même transaction relève souvent de différentes structures sociales. Une transaction peut simultanément relever de l'appartenance à un public d'amateurs et permettre de renforcer un réseau relationnel et inversement. Ou encore, un flux transactionnel de type organisationnel peut s'appuyer tout à la fois sur des structures sociales de type communautaires et réseau relationnel. Le document étant selon nous un artefact sémiotique médiatisant une transaction, l'identification de la structure sociale qui la régule est indispensable pour analyser son statut et les pratiques de documentarisation.

### ***Analyse des documents privés sous l'angle des logiques d'action***

Nous disposons maintenant d'un cadre théorique qui va nous permettre de caractériser le statut de la documentation et des archives constituées au sein du domicile sous forme papier et dans les différents dispositifs de stockage numérique personnels. Chaque type de document est un médiateur vis-à-vis de transactions dont le lecteur est partie prenante dans le cadre d'une structure sociale donnée et selon une logique d'action particulière dont le déroulement mobilise tel ou tel registre psychique. La première classification a priori que nous présentons est basée sur l'analyse en termes de logiques d'action dont relève les transactions, qui correspond à une mise en évidence des genres documentaires eux-mêmes liés aux genres de discours (cf. par exemple Bakhtine 1977).

Domaine esthétique (posture analytique) :

- Documents d'histoire de l'art et encyclopédies artistiques diverses (littératures, arts de vivre, arts plastiques...);
- « Œuvres » au sens traditionnel servant de référence au jugement esthétique dans les domaines littéraires, musicaux, picturaux, filmiques ;
- Certains titres de presse relatifs à ce registre.

Domaine affectif-fictionnel (posture synthétique) :

- Romans de différents genres (action, sentimental, aventure, fantastique, policier, saga philosophique...);
- Certains titres de presse contenant des œuvres de fiction ;
- Documents musicaux de différents genres (notamment enregistrements numériques) ;
- Film de différents genres (notamment enregistrements numériques) ;
- Photos, poster de différents genres, photos personnelles... ;
- Objets « artistiques divers ».

Domaine politico-spirituel (posture analytique) :

- Documents doctrinaires de référence engagés politiquement ;
- Bibles, divers livres « sacrés » ou de philosophie existentielle ;
- Certains titres de presse relatifs à ce registre.

Domaine moral-idéologique (posture synthétique) :

- Documents militants ;
- Documents liés à la mise en œuvre de pratiques liturgiques... ;
- Certains titres de presse relatifs à ce registre.

Domaine scientifique (posture analytique) :

- Des documents présentant des résultats de sciences humaines ;
- Des documents présentant des résultats de science de la nature plus ou moins vulgarisés ;
- Certains titres de presse relatifs à ce registre.

Domaine pratique-efficace (posture synthétique) :

- Les documents techniques en relation directe avec la mise en œuvre d'un outil ou d'une pratique opératoire dans un contexte donné (manuel d'utilisation, livre de recette, livre de méthode, etc.) ;
- Les documents administratifs (preuves des transactions administratives ou commerciales) ;
- Certains titres de presse relatifs à ce registre.

Ces documents ont deux sources principales : certains sont édités par des organisations externes (administrations, entreprises de bien de consommation divers, éditeurs d'ouvrage culturels...), d'autres sont produits par les personnes elles-mêmes (photos, enregistrements personnels de vidéo, musique jouée par les personnes...), d'autres, enfin, sont hybrides et directement en prise avec le processus de redocumentarisation (sélection ou enregistrement à partir de sources de diffusion publiques ou commerciales, de performances réalisées par d'autres artistes). Par ailleurs, ils sont disponibles sur des supports variés : papier mais également supports d'enregistrement divers (CD, DVD...) et de plus en plus sur les mémoires de masse des ordinateurs à partir desquels ils ont été téléchargés.

Aujourd'hui, ce sont souvent les documents du domaine affectif-fictionnel, que nous appellerons dorénavant, « documents culturels de loisir », qui sont les plus nombreux dans le domicile privé, ceux qui font l'objet des investissements financiers les plus importants et des pratiques d'échanges, notamment pair-à-pair, les plus massives. Ce sont également les productions sémiotiques relevant de ce domaine qui sont évoquées par Appadurai comme jouant un rôle particulier dans les activités imaginaires et qui permettent une forme de relocalisation, notamment dans la sphère privée du domicile. La figure 1 schématise le rôle complémentaire jouée par les documents associés à une posture analytique ou synthétique dans le processus de création de nouvelles productions sémiotiques pouvant elles-mêmes être ultérieurement documentarisées.

Insistons bien sur le fait qu'il n'y a pas une stricte équivalence entre la logique d'action dont relève un document (par exemple, esthétique vs affectif-fictionnel) et son statut dans le processus de création. Pour un scientifique produisant de nouveaux documents, la frontière qui sépare les documents sources d'inspiration et les documents intervenant comme des contraintes (figure 1), peut se situer à l'intérieur de l'ensemble des documents du domaine scientifique en distinguant des articles correspondant à des connaissances stabilisées et des articles porteurs d'hypothèses non totalement corroborées ou issus d'une autre spécialité. Il est également possible que le même document joue tantôt une fonction de source d'inspiration, tantôt une fonction référence normative source de contraintes. Mais le plus souvent, les documents relevant d'une posture analytique, d'une (rationalité en valeur), offrent des critères de jugements pour l'évaluation de productions sémiotiques relevant d'une posture synthétique (rationalité en finalité). Une nouvelle œuvre de fiction sera, par exemple, évaluée en fonction des principaux canons correspondant aux références du genre dont elle est susceptible de relever, à la fois pour contrôler qu'elle n'est pas qu'une simple reproduction à l'identique et pour vérifier qu'elle peut s'interpréter de manière plus ou moins décalée dans des genres existant ou en création.

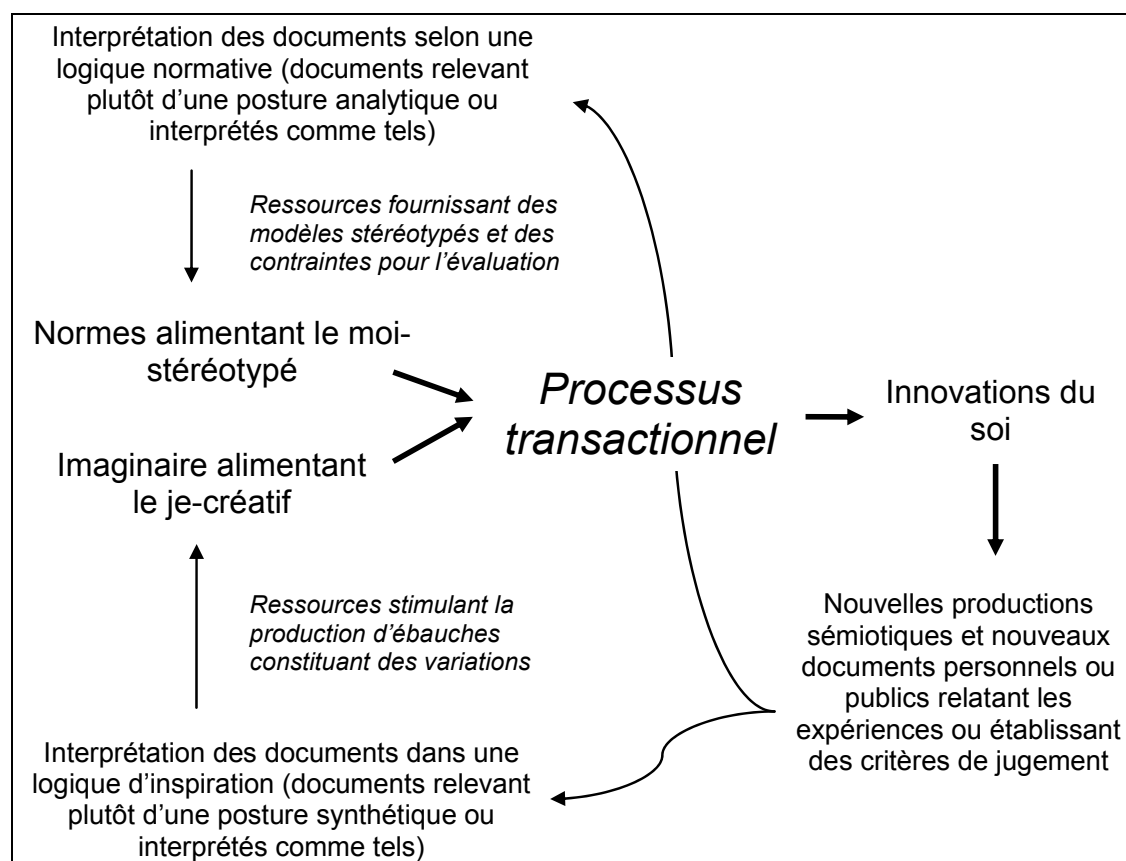


Figure 1. Rôles joués par les documents dans le processus d'adaptation créative.

Dans la partie suivante, nous montrerons comment les pratiques de redocumentarisation contribuent à transformer les activités de réception du « public » en activités communautaires visant délibérément à rassembler des œuvres sémiotiques pour entretenir un imaginaire commun.

### ***Du public à la communauté d'imaginaire documédiatisée : importance de la redocumentarisation des collections***

Si la plupart des structures sociales que nous avons présentées sont en mesure de développer des activités créatives relevant du « je-spontané » et donc de développer une fonction imaginaire plus ou moins explicite, le développement de cette activité imaginaire n'est parfois une finalité que pour la moitié d'entre-elles (intra-personnelle, réseau relationnel, communauté, public). Par exemple, quand les structures sociales intra-personnelles (dialogue intérieur privé) privilégient des logiques d'action affectivo-esthétique sans revendiquer d'activité de production innovante spécifique (soi-novateur), on peut considérer qu'elles visent essentiellement à entretenir une fonction imaginaire propice au déploiement de l'activité du « je-spontané ». C'est également le cas des structures sociales communautaires, dont certaines ont comme finalité constitutive des activités de loisir propices au développement d'un imaginaire collectif associé au sport, au tourisme, à la musique, ou encore aux artistiques ou culinaires. A ce titre, nous considérons qu'elles constituent des « communautés d'imaginaire », des communautés dont la motivation principale est le développement d'images-modèles communes dans le domaine affectivo-esthétique

Face à la déterritorialisation induite par les différents régimes de modernité sans frontière et au relatif isolement dans lequel se retrouvent les personnes, la société de consommation répond d'abord par la diffusion et la distribution d'œuvres culturelles constituant différents publics. Aux transactions ludiques et festives qui caractérisaient de nombreuses rencontres quotidiennes dans les modes de vie traditionnels, s'est souvent substituée la réception d'artefacts sémiotiques sur un mode asymétrique dont la circulation est de plus en plus mondialisée. C'est dans ce contexte qu'Appadurai décrit la manière dont les diasporas construisent des mondes imaginaires, notamment par le biais d'une consommation culturelle de loisir, qui les constitue en « publics spécialisés ». L'entretien d'un monde imaginaire nécessite la constitution d'une collection personnelle, elle-même basée sur les recommandations de différents prescripteurs : éditeurs, distributeurs, critiques de presse et réseau relationnel.

Mais la généralisation des usages grand public du web a transformé la donne. Les collectifs d'amateurs peuvent échanger les œuvres qu'ils apprécient par le réseau, s'engager dans des interactions médiatisées par des forums, des chats, des listes de messagerie, créer des sites web et des blogs. Ils interagissent de manière plus ou moins réelle avec les artistes qu'ils apprécient. Ils constituent ainsi de nouvelles communautés d'imaginaire recourant à la documédiatisation, c'est-à-dire échangeant, organisant, évaluant, des documents culturels de loisir.

La documédiatisation est un néologisme qui exprime en un seul mot le processus de médiatisation documentaire. Une structure sociale, comme une communauté, peut être dite documédiatisée quand l'essentiel des interactions entre ses membres sont réalisées par le biais de transactions documentaires. Dit encore autrement, une communauté documédiatisée, est une « communauté virtuelle », pour reprendre le terme popularisé par Rheingold (2004), qui recourt principalement à l'échange et la coproduction de documents digitaux, le plus souvent des documents pour l'action (Zacklad 2004, 2006a) du type de ceux que nous avons déjà évoqués (messages électroniques, blogues, forums, wiki, fichiers annotés...). En mettant l'accent sur les spécificités de la documédiatisation, on souligne le fait que les processus transactionnels dépendent en partie de l'organisation documentaire sous-jacente, du degré de structuration des documents, de leurs modalités d'indexation, des possibilités d'accès à ceux-ci, des moyens de recherche disponibles, etc.

Certes, tous les groupes de « fan » ne constituent pas des communautés documédiatisées et nombreux sont ceux qui continuent à être des « publics » au sens traditionnel : leurs membres ne participent pas aux forums d'échanges et fréquentent peu les sites web. Mais même parmi ceux-là, certains amateurs échangent des fichiers par des systèmes pair-à-pair et élargissent leurs collections en échappant au strict contrôle des maisons d'édition et des réseaux de distribution. Dans ces systèmes d'échanges, il est de plus en plus possible d'accéder à la collection de titres possédée par les autres internautes et stockée sur leur disque dur, à la recherche de nouvelles associations, voire de rentrer en relation par courriel avec eux.

Notons, d'ailleurs, que si le web permet le développement de communautés d'imaginaire, il facilite également de plus en plus le développement de réseaux relationnels documédiatisés basés sur un imaginaire commun. Ces deux types de structures sociales (communauté et réseau) sont elles-mêmes plus ou moins facilitées par les structures documentaires offertes par les fournisseurs d'accès, les sites portail et les différents sites de réseautage social. Ainsi, là où les sites communautaires dédiés et les forums induisent plutôt de la mise en place de communautés d'imaginaire (qui relèvent de la catégorie plus générale des communautés

d'intérêt), les blogs et les sites de réseautage sont plutôt basés sur la métaphore du réseau social. Mais le fait qu'un site de réseautage comme Myspace encourage la mise en visibilité de sa liste d'amis, sans toutefois leur donner la possibilité d'interagir directement entre eux à l'aide d'outils de type forum, permet de créer une visibilité réciproque du réseau et finalement à lui donner potentiellement une forme « d'identité collective » (le groupe des « amis de untel »), ce qui montre que les frontières entre la documédiatisation d'un réseau relationnel basé sur un imaginaire commun et d'une communauté d'imaginaire est ténue.

Le partage de fichiers véhiculant des documents culturels de loisir correspondant à des goûts, des intérêts, des appartenances ethniques... est ainsi au cœur de la constitution des communautés d'imaginaire documédiatisées. Ce phénomène amplifie le rôle qui a toujours été joué par les collections. En effet, celles-ci ont toujours rempli une double fonction : une fonction cognitivo-émotionnelle associée à la définition de corpus rassemblant les œuvres d'un même auteur ou d'auteurs différents pour les inscrire dans des courants esthétiques apparentés et mieux percevoir leurs points communs et leurs différences et une fonction sociale correspondant à la définition des membres possédant, partageant, ou appréciant ces œuvres et se reconnaissant de ce fait comme appartenant à la même communauté d'amateurs.

La numérisation, en autorisant notamment la redocumentarisation des documents multimédia (extraction de morceaux pour les inscrire dans de nouvelles séries), renforce la possibilité offerte à chaque personne de se constituer des collections hybrides de documents culturels, mais plus encore d'interagir avec d'autres pour sélectionner, filtrer, hiérarchiser certaines œuvres culturelles de loisir permettant de s'inscrire dans une diversité de communautés d'imaginaire (comme le font, avec d'autres méthodes et finalités, les communautés scientifiques, par exemple).

Ainsi, la possibilité donnée au citoyen de la modernité sans frontière de se constituer facilement des collections multiples et diverses, peut faire de lui un amateur éclairé réglant en permanence son degré de participation aux communautés d'imaginaire à partir desquelles il se définit. La collection documentaire apparaît ainsi comme un instrument qui est tout à la fois au service des communautés dans la définition des représentations de référence de leurs membres et au service des individus pour explorer de manière systématique des imaginaires de référence en s'inscrivant de manière plus ou moins cohérente, persévérante et fidèle dans un certain nombre d'entre elles.

### ***Conclusion : quelles conséquences pour la conception des dispositifs de gestion des collections ?***

Le parallèle de plus en plus apparent entre gestion d'une appartenance collective et gestion de collections documentaires fait également ressortir des parentés frappantes entre les modes de développement des réseaux et communautés d'imaginaire, scientifiques et d'affaire recourant à la documédiatisation pour n'en citer que quelques uns. L'accroissement de la numérisation des documents et la facilité avec laquelle il est aujourd'hui possible de les diffuser et de les échanger augmente considérablement les possibilités de gestion créative des collections à l'aide desquelles les communautés et les individus structurent leurs diverses activités imaginaires, pratiques, scientifique, professionnelles, administratives...

De ce point de vue, les projets de recherche autour des dispositifs de création, de gestion et d'archivage des documents, qu'ils soient de nature technique, organisationnelle ou juridique,

Zacklad, M., 2007. Réseaux et communautés d'imaginaire documédiatisées, in Skare, R., Lund, W. L., Varheim, A., *A Document (Re)turn*, Peter Lang, Frankfurt am Main : 279-297

doivent être mis en perspective avec ces problématiques de développement psychologique, social, politique, économique des individus et des collectifs. Par exemple, et pour conclure en référence aux débats actuels sur le droit d'auteur, il nous semble nécessaire, en prenant en considération ces différents enjeux, de ne pas privilégier à outrance le pouvoir des « majors » c'est-à-dire d'un secteur particulier de l'économie, tout le monde s'accordant sur la nécessité d'une juste rémunération des auteurs et sur l'utilité du rôle des éditeurs quand ceux-ci n'abusent pas de certaines rentes de situation.

La prolongation des droits d'auteurs sur des durées toujours plus longues, le plus souvent au bénéfice exclusif des éditeurs et des ayant droits et le désir de « verrouillage technique » des possibilités de copie des contenus (Digital Right Management), constituent non seulement un frein aux possibilités d'accès aux œuvres dans les bibliothèques virtuelles publiques, mais également au libre partage des œuvres stockées dans les bibliothèques virtuelles personnelles, une liberté qui a toujours été associée à la propriété de ces biens (prêt de livre, de disque, de cassettes...). Ces restrictions sont également des restrictions au développement des imaginaires individuels et collectifs que l'on ne saurait pourtant accepter de voir outrancièrément et exclusivement soumis aux offres restreintes des campagnes publicitaires du moment.

## **Bibliographie**

Appadurai, A. (1996). *Modernity at large: cultural dimensions of globalization*, Minneapolis, Minn.: University of Minnesota Press, Trad. Fçse, Appadurai, A. (2001), *Après le colonialisme - Les conséquences culturelles de la mondialisation*, Paris, Payot.

Bakhtine, M. (Volochinov, V.-N.) (1977). *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris : Minuit.

Briet, S. (1951). *Qu'est-ce que la documentation ?*, Paris : EDIT, 1951.

Castoriadis, C. (1975). *L'Institution imaginaire de la société*, Paris : Éditions du Seuil.

Cooren, F. (1999). *The organizing property of communication*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.

Mead G. H. (1934/1967). *Mind, self and society from the standpoint of a social behaviourist*. Chicago: The University of Chicago Press.

Pédauque, R. T. (2003). *Document : forme, signe et médium, les re-formulations du numérique*, Working paper. Available on: <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/>

Pédauque, R. T. (2006). *Document et modernités*, Working paper. Available on: <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/>

Rheingold, H., (1994). *The Virtual Community: Homesteading on the Electronic Frontier*. Secker & Warburg. London. Available on: <http://www.rheingold.com/vc/book/>

Zacklad, M. (2004). Processus de documentarisation dans les Documents pour l'Action (DopA) : statut des annotations et technologies de la coopération associées. *Le numérique :*



Zacklad, M., 2007. Réseaux et communautés d'imaginaire documédiatisées, in Skare, R., Lund, W. L., Varheim, A., *A Document (Re)turn*, Peter Lang, Frankfurt am Main : 279-297

*Impact sur le cycle de vie du document pour une analyse interdisciplinaire*, 13-15 Octobre 2004, Montréal, Available on : <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/>

Zacklad, M. (2006a). Documentarisation processes in Documents for Action (DofA): the status of annotations and associated cooperation technologies, *Computer Supported Cooperative Work*, Volume 15, Numbers 2-3 / June, 2006, pp. 205-228.

Zacklad, M. (2006b). *Gestion du connaissant et du connu dans la théorie transactionnelle de l'action (TTA)*, Working paper. Available on : <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/>

Zacklad, M. (2007). *TIC et coopération : ouverture de nouvelles configurations transactionnelles* (to appear).